



Covid-19 - Nantes Métropole Habitat n'augmentera pas les loyers en 2021

A l'issue de son dernier conseil d'administration, Nantes Métropole Habitat a décidé de ne pas augmenter les loyers en 2021.

A ce stade, personne ne peut encore mesurer toutes les conséquences de la crise sanitaire actuelle qui risque de contribuer à fragiliser la situation des locataires, et notamment ceux du parc HLM.

Dans ce contexte, et afin de contribuer à l'effort social de la métropole nantaise, le Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat a souhaité ne pas appliquer d'augmentation générale de loyer pour l'année 2021, malgré la fragilisation financière que connaissent les bailleurs sociaux depuis les mesures gouvernementales de la Loi de Finances 2018 (4,5% de baisse de recettes en moyenne).

Les bailleurs sont soumis à une activité encadrée, notamment dans le champ des loyers. Ainsi, chaque année paraissent les indices de révision des loyers (IRL), proposés par le gouvernement, indiquant le cadre de référence pour les hausses générales de loyer. La proposition du gouvernement pour 2021, se basant sur l'IRL du 3ème trimestre 2020, est une hausse de 0,66%.

Thomas Quéro, Président de Nantes Métropole Habitat et adjoint au Maire de Nantes : « Cette crise sanitaire génère également une crise économique et sociale, et les locataires du monde HLM peuvent être fragilisés. Notre ambition est de contribuer à construire une ville durable, écologique, solidaire et Nantes Métropole Habitat, bailleur public de la métropole nantaise, doit être en capacité de proposer des mesures sociales fortes. C'est pourquoi le Conseil d'administration de NMH n'a pas souhaité appliquer l'augmentation générale de loyers de 0,66%, permise par l'IRL. »

Pour **Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole,** « depuis le début de la crise sanitaire, j'ai souhaité que Nantes Métropole et la Ville de Nantes soient particulièrement attentifs aux personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Je salue la décision de Nantes Métropole Habitat de ne pas voter de hausse globale des loyers 2021 pour ses locataires, qui va dans ce sens. »

Cette décision s'inscrit en cohérence avec les orientations retenues depuis 2014 par l'office, les majorations des loyers ayant systématiquement été inférieures ou égales à l'IRL.

Contact Presse

Franck Albert, Directeur Communication & Relations Institutionnelles

06 88 62 01 05 | franck.albert@nmh.fr